

Personnel Operateur de chantier :

Prévention des risques liés au PLOMB

Formation obligatoire pour toute exposition à un agent CMR dont le Plomb
(Article R 4412-87)



Objectifs de la formation et compétences à acquérir :

Les compétences de l'opérateur de chantier sont les suivantes :

- Connaître le risque du PLOMB et la réglementation afférente,
- Appliquer les mesures de prévention,
- Participer à la démarche de prévention de l'entreprise.

La formation s'organise donc de façon à atteindre les objectifs suivants :

Sensibiliser les participants aux dangers du plomb dans leur exercice professionnel et savoir en évaluer et maîtriser les risques.

Durée de la formation :

2 jours consécutifs

Effectif maximum : 10 participants

Tarifs groupe : Nous consulter

Tarifs par stagiaire : Nous consulter

Pré requis :

Comprendre, lire, écrire et parler le français.

Public concerné et prérequis :

Tout opérateur susceptible d'être exposé à la peinture au plomb

Lieu de stage et la plateforme :

GESTES Formation
6 chemin des mèches
94000 CRETEIL

Contenu et déroulement de la formation :

- Règlementation du code du travail spécifique au plomb,
- Les dangers du plomb : voies de pénétration dans l'organisme et principaux effets nocifs,
- Origine et sources de contamination au plomb dans les métiers de la peinture de finition,
- Méthodes d'identification des peintures au plomb et les documents de repérage,
- Techniques de traitement des peintures au plomb,
- Protection des occupants,
- Mesures de prévention collective et équipements de protection individuelle,
- Mesures d'hygiène personnelle pour la protection de la contamination de soi et d'autrui,
- Techniques de nettoyage,
- Traitement des déchets contaminés,
- Mise en œuvre pratique d'un espace de chantier confiné et d'un sas de décontamination souple,
- Travaux pratiques sur chantier fictif (mises en situations simulées).

Moyens pédagogiques déployés :

-Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur. Environ 1000 m2 d'atelier disponibles pour mise en situation pratique. Plateforme équipée de tout le matériel nécessaire à la prévention des risques (EPI, sas de décontamination ...),

-Documents techniques et supports remis en cours ou à la fin du stage,

-Formateur formé par l'INRS.

Evaluation et sanction de stage :

Le stagiaire est évalué suivant le référentiel INRS avec une évaluation théorique en QCM et une évaluation pratique,

Remise d'une attestation de compétence délivrée par notre partenaire, GESTES Formation Membre de la FFB.